



Le chemin de l'école

Sécuriser les abords des écoles

Commission sur le transport et
les travaux publics de la ville de
Montréal
Janvier 2024



Vélo Québec développe la culture vélo pour toutes et tous, partout au Québec



Rendre le vélo accessible pour toutes et tous, partout au Québec

- Pour les tout-petits
- Pour les enfants d'âge scolaire
- Pour les femmes
- Pour l'ensemble des Québécois.e.s



Développer et promouvoir les activités touristiques et les loisirs à vélo

- La Route verte
- La certification Bienvenue Cyclistes!
- Le vélo de montagne et le fatbike



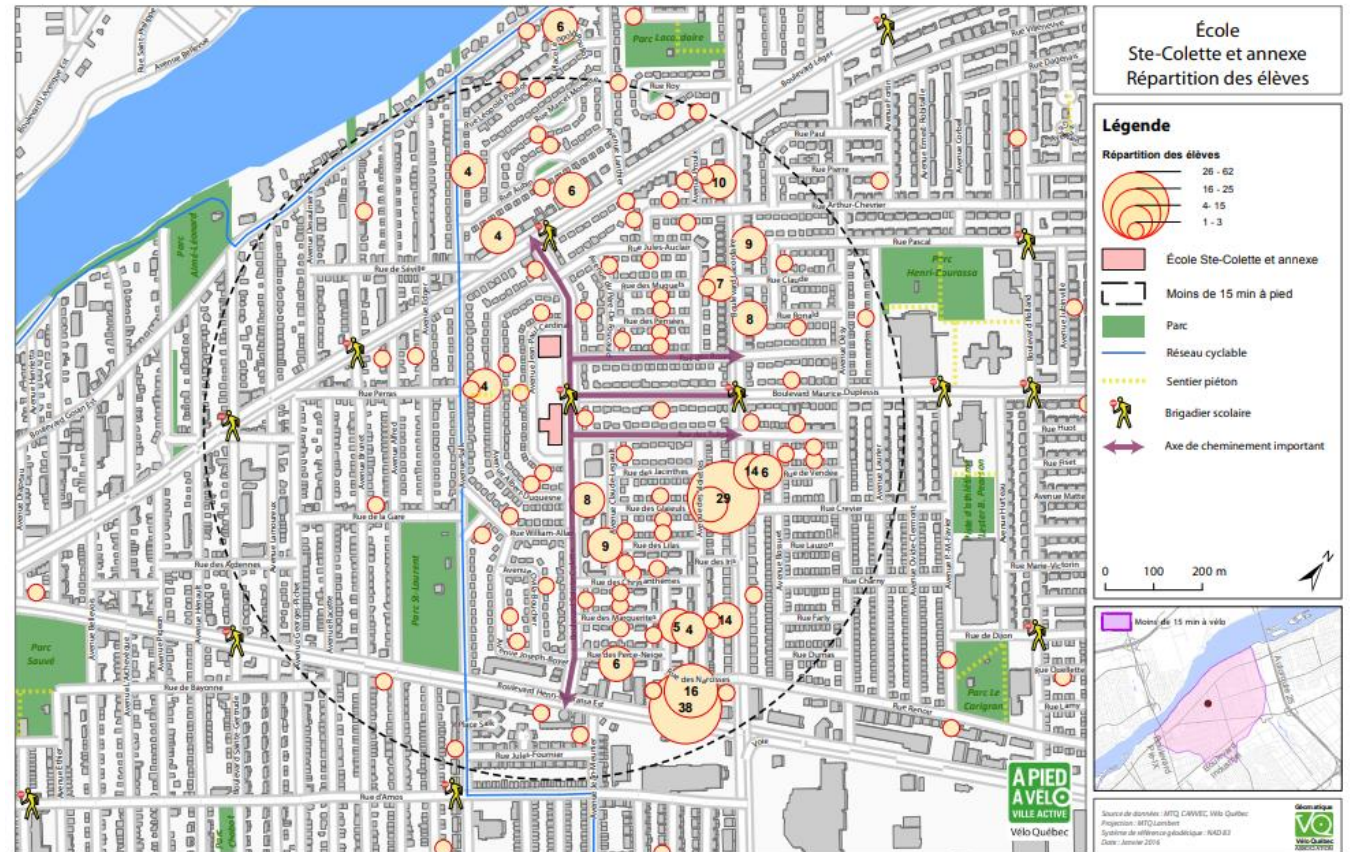
Célébrer le plaisir de rouler

- Festival Go vélo Montréal
- Défi Vélo Mag des Cantons-de-l'Est
- Vélo Québec Voyages
- Petite Aventure et Grand Tour

**Vélo Québec, allié précieux de la
promotion et la sécurisation des
déplacements actifs des enfants**

Depuis 2005

À pied, à vélo, ville active : plus de **165** plans de déplacements scolaires



**CYCLISTE
AVERTI**

Vélo Québec

Depuis 2015

Cycliste averti :
plus de **12 800** élèves formés

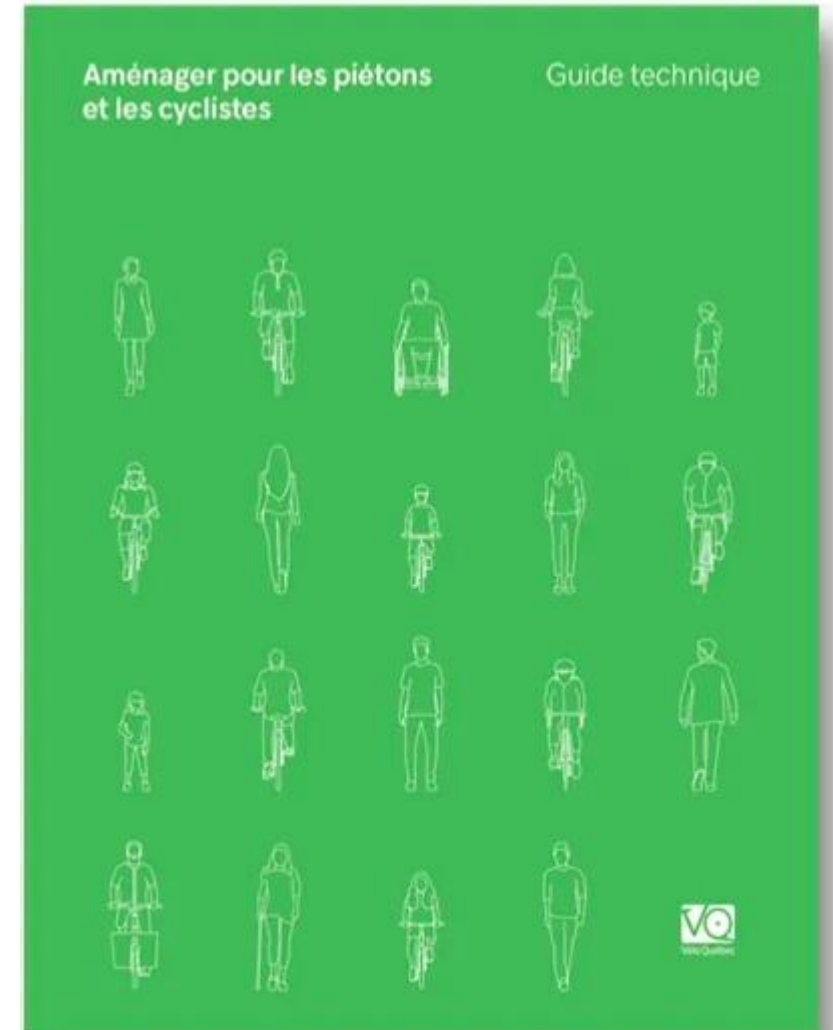


Depuis 2019

Guide technique et formations
Aménager pour les piétons et les cyclistes

À venir en 2023

Guide de sécurisation des abords des écoles

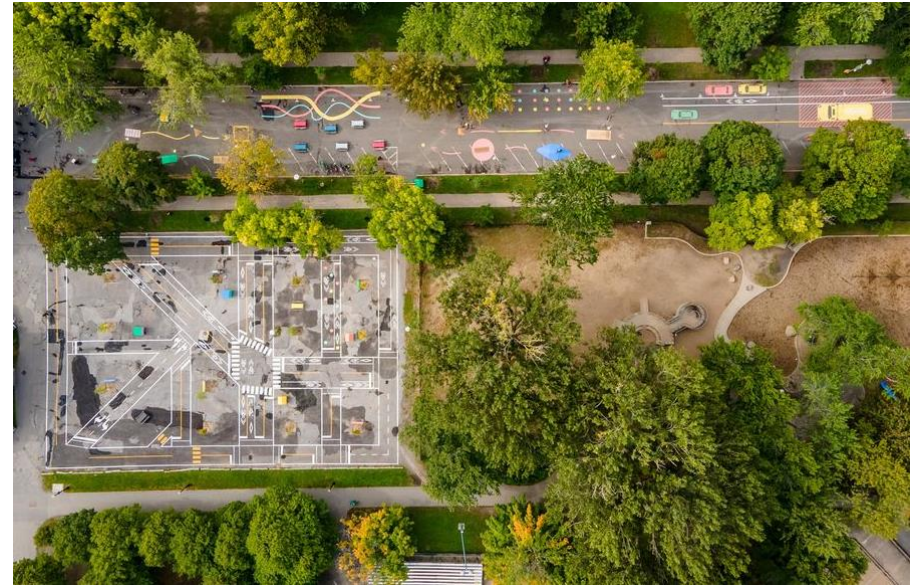


Depuis 2020

Parcs d'éducation cycliste

- Transitoire : *Jardin du Petit monde à bicyclette*
- Mobile : *Cyclomini*
- Guide de conception

JARDIN DU 
PETIT MONDE
À BICYCLETTE



PARCOURS ÉDUCATIF
CYCLO 
MINI



Vélo Québec, partenaire de la ville de Montréal

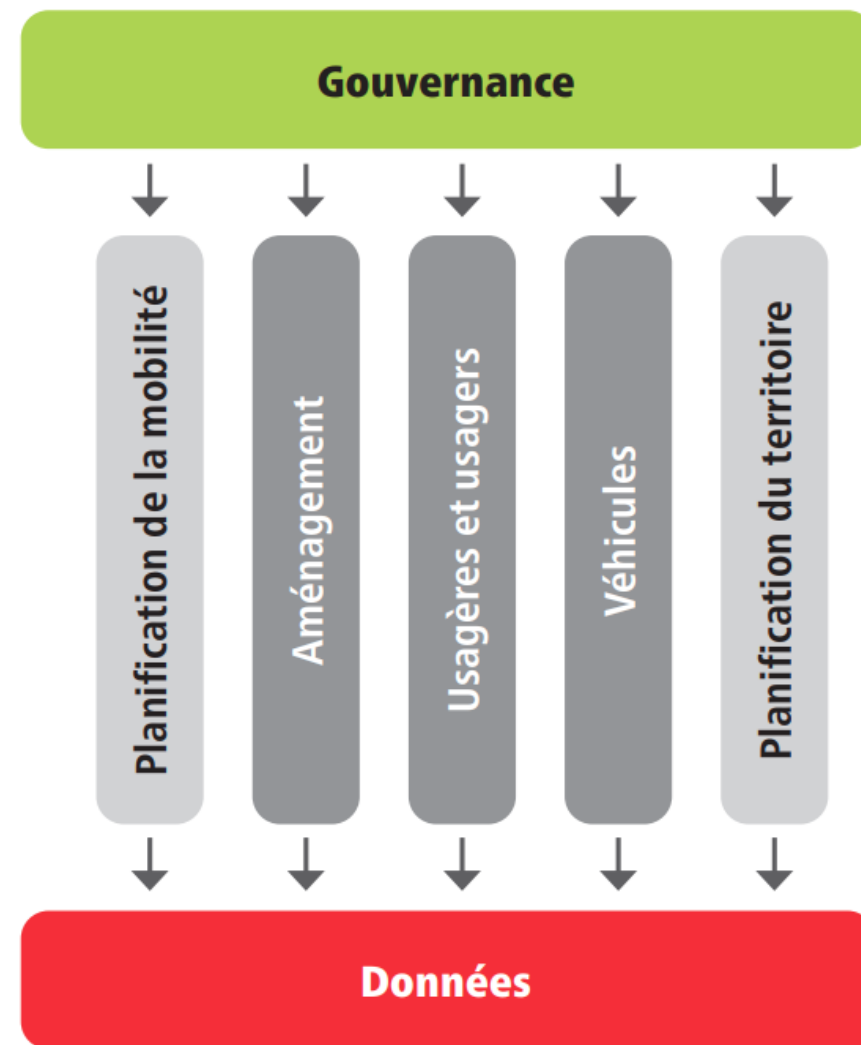
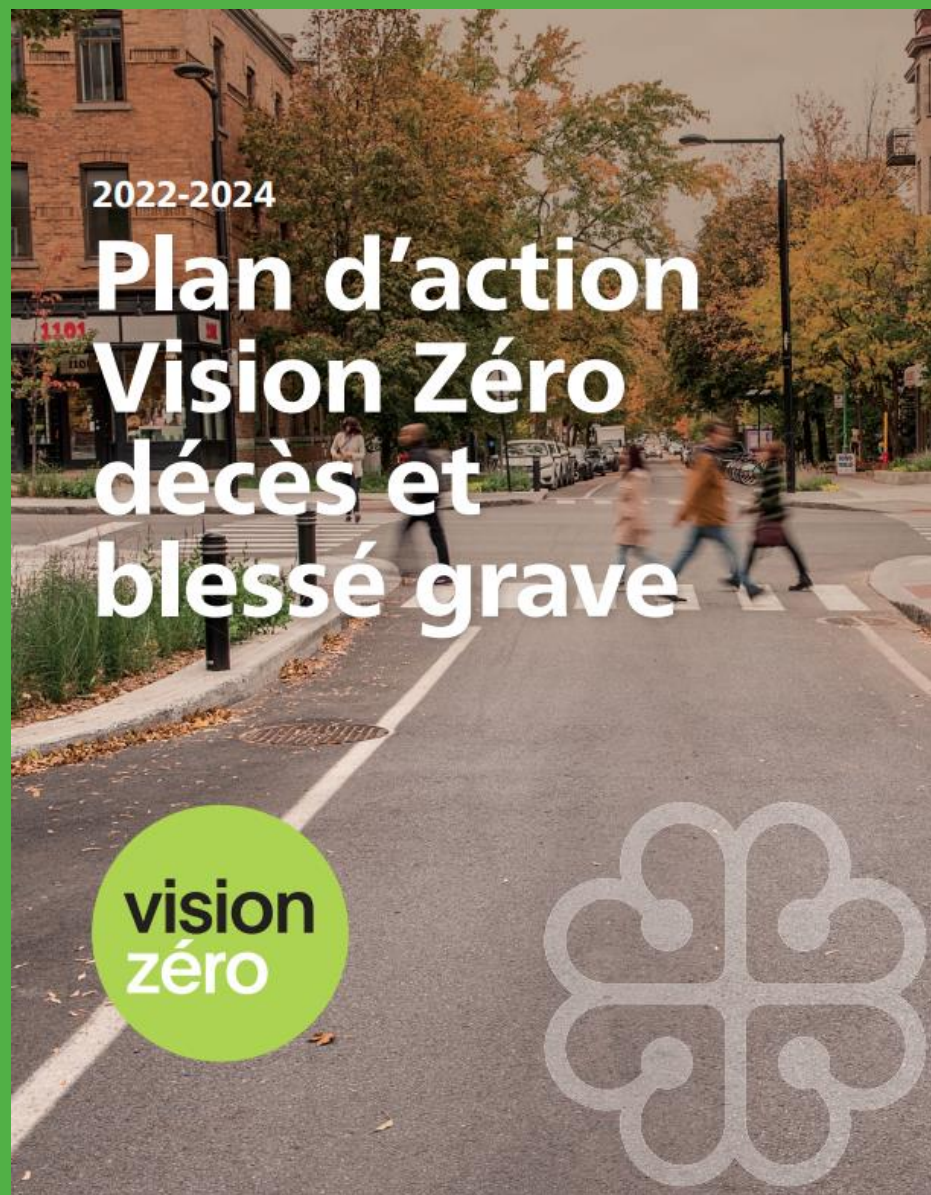
Vision zéro

- Membre du Comité consultatif des usagers vulnérables
- Membre du groupe de travail thématique sur les véhicules lourds
- Membre du comité de normalisation du BNQ pour la norme 1030-100 sur la dangerosité des véhicules lourds

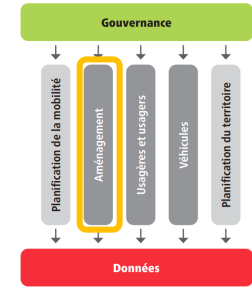
Comités vélo

- Membre du comité vélo de la ville de Montréal
- Membre du comité vélo du SPVM

Vision zéro, un cadre de référence à appliquer aux déplacements scolaires



Recommandation 1



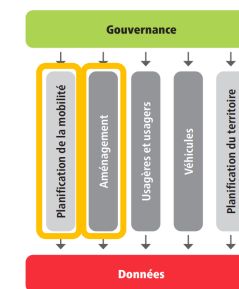
Agir sur les aménagements : poursuivre, accélérer les mesures d'apaisement de la circulation (PSAÉ) et élargir le périmètre d'intervention

- Saillies de trottoir
- Sens uniques
- Voies cyclables
- Photoradars
- Rues écoles

Recommandation 2

Réserver des rues aux abords des écoles exclusivement aux modes actifs

- Multiplier les projets de rues-école du CEUM
- Créer des aménagements permanents sans circulation automobile, à l'image des rues aux écoles parisiennes



Recommandation 3

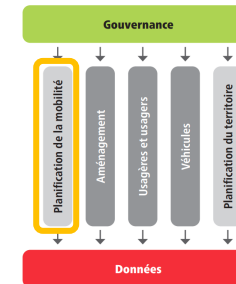
Viser un transfert modal pour réduire le risque à la source

Extrait de Vision zéro :

Objectif 7

Favoriser d'autres solutions pour remplacer l'automobile

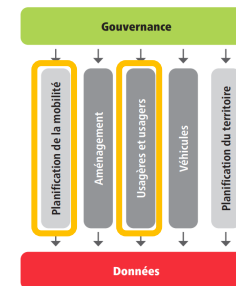
Le transfert modal de l'automobile, qui génère beaucoup de risques, vers des transports actifs et collectifs, qui génèrent moins de risques, implique un contexte favorable à cette transition. Il est donc pertinent d'entreprendre diverses actions favorisant ce transfert à moyen et long terme. Celles-ci comprennent le développement de réseaux piétons et cyclables confortables et sécuritaires ainsi que l'appui à des programmes qui outillent les Montréalaises et Montréalais pour faire des déplacements à pied et à vélo, afin de favoriser la prise de bonnes habitudes en bas âge.



vision
zéro

Recommandation 4

Soutenir l'éducation des jeunes générations à la mobilité active



Objectif 7

Favoriser d'autres solutions pour remplacer l'automobile

Le transfert modal de l'automobile, qui génère beaucoup de risques, vers des transports actifs et collectifs, qui génèrent moins de risques, implique un contexte favorable à cette transition. Il est donc pertinent d'entreprendre diverses actions favorisant ce transfert à moyen et long terme. Celles-ci comprennent le développement de réseaux piétons et cyclables confortables et sécuritaires ainsi que l'appui à des programmes qui outillent les Montréalaises et Montréalais pour faire des déplacements à pied et à vélo, afin de favoriser la prise de bonnes habitudes en bas âge.

vision
zéro

7.1 Mettre à jour le Plan vélo

Le développement du réseau cyclable passe par une planification autant pour son prolongement et sa mise à niveau que pour son entretien. Cette planification repose sur une priorisation basée sur des critères portant sur le confort et la sécurité. Le prochain Plan vélo de la Ville de Montréal s'appuiera sur différents indices, dont celui sur le niveau de confort (aussi appelé *Level of Traffic Stress*). Une attention sera aussi accordée à la cohabitation avec les différents usagers et usagères.

Porteur : ville-centre

Partenaires : arrondissements

7.2 Poursuivre le déploiement du programme *Cycliste averti*

Les déplacements à vélo impliquent la mise en pratique de règles sécuritaires et la cohabitation avec d'autres usagères et usagers, et ce, dès l'enfance. Vélo Québec offre aux élèves du troisième cycle du primaire (cinquième et sixième année) une formation à la pratique sécuritaire et autonome du vélo comme mode de déplacement. Cette formation, d'une quinzaine d'heures, allie apprentissages théoriques, pratique en milieu fermé et activités sur route, et donne lieu à un bulletin individuel de compétences. Elle vise à encourager les jeunes à se déplacer en transport actif.

Porteur : Vélo Québec

Partenaires : arrondissements et MEQ



Livrables ou activités

Interventions dans 120 classes par année



Qu'est-ce que le
programme
Cycliste Averti?

Objectif :

Qualifier les jeunes à se déplacer de façon sécuritaire et plus autonome dans leur environnement

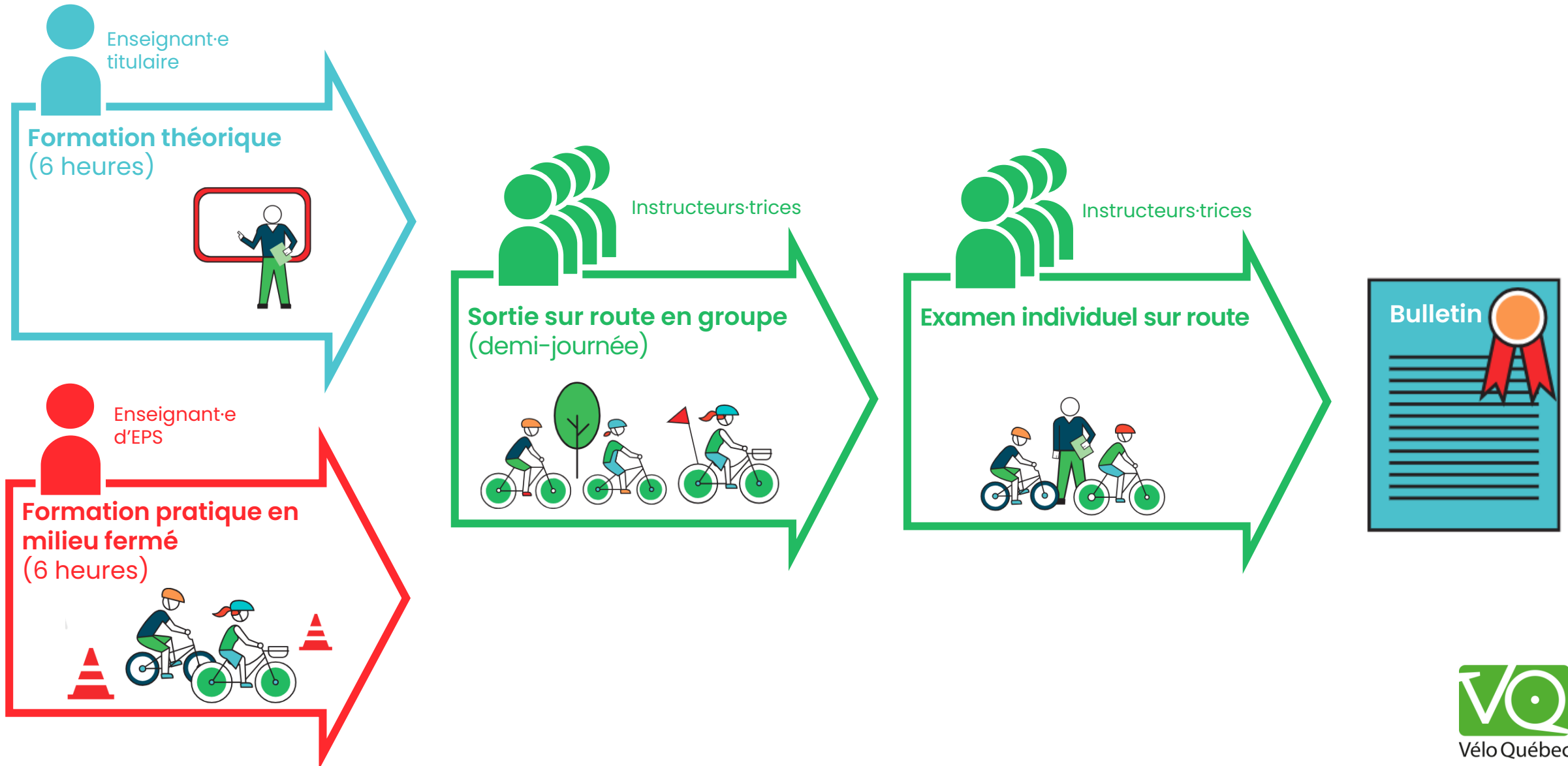


Public cible:

- ✓ Élèves de 5^{ème} ou 6^{ème} année du primaire
- ✓ 10-11 ans

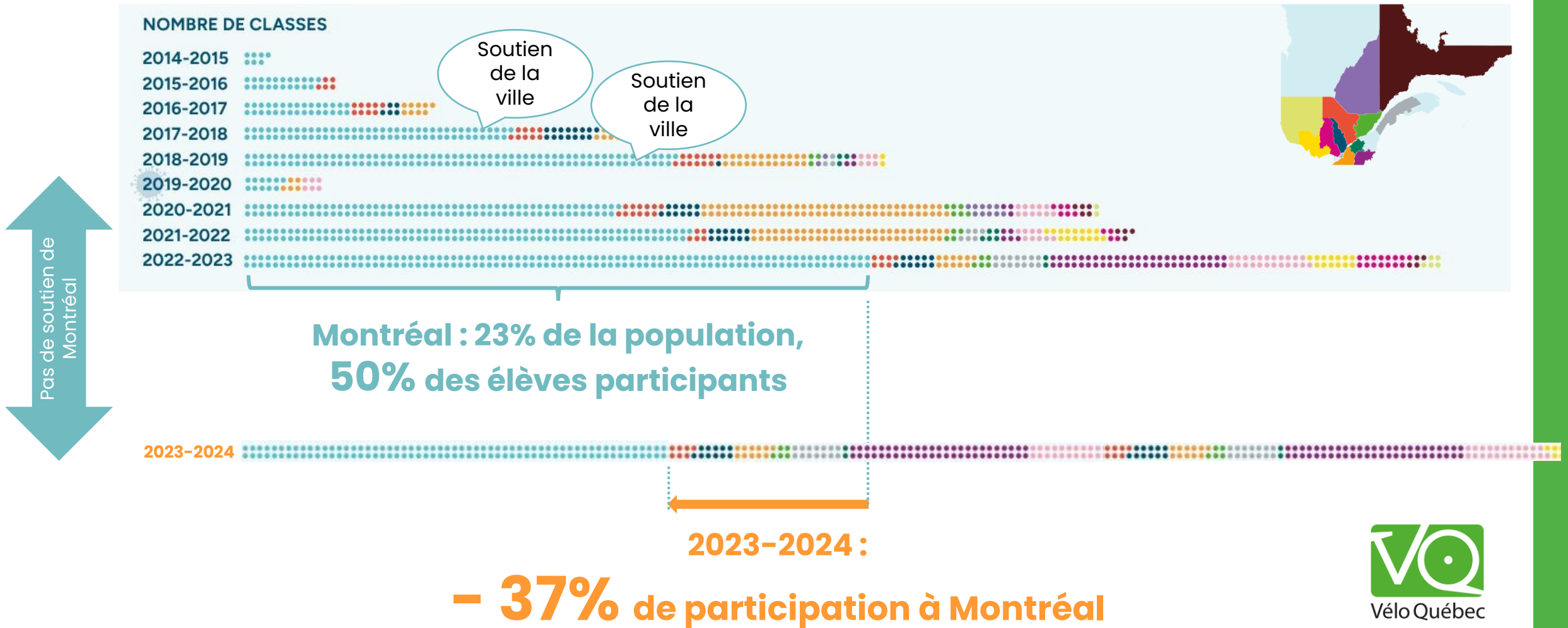


Une quinzaine d'heures d'apprentissages par élève



Cycliste averti

Participation des écoles montréalaises au fil des années

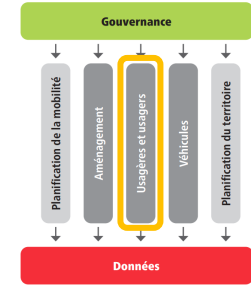


Recommandation 5

Implanter des parcs d'éducation cycliste



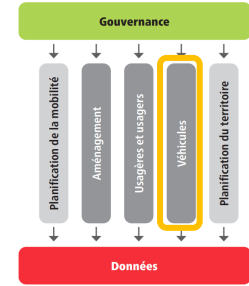
Lieux d'apprentissage de la circulation, adaptés aux particularités des jeunes enfants



Recommandation 6

Utiliser les leviers réglementaires de la ville pour endiguer la tendance à l'obésité des véhicules

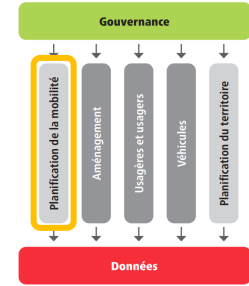
- Moduler le prix des vignettes résidents selon le poids des véhicules (comme le Plateau-Mont-Royal)
- Implanter des zones faibles émissions tenant également compte de la dangerosité des véhicules



Recommandation 7

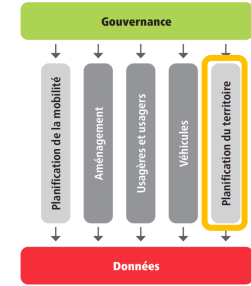
Tester des modèles de promotion de la marche et du vélo avec des ressources suffisantes

- Trottibus/vélobus accompagnés par du personnel rémunéré, au même titre que les chauffeurs d'autobus



Recommandation 8

Réserver des terrains au cœur des milieux de vie pour des écoles de quartier, accessibles à pied





**Période de
questions**

Magali
Bebronne

Directrice des
programmes

Vélo Québec

mbebronne@
velo.qc.ca